

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National n° DNCMP/366/F/2022-2023 pour la fourniture des équipements des services de la planification de l'Aménagement du Territoire.

Date de publication : 02/03/2023

Date d'Ouverture : 09/03/2023

1. Objet :

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage invite, par la présente le dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des équipements ci-après :

Lot 1 : Matériel topographique :

- Trois(3) GPS Gamin 64S_x
- Trois (3) ordinateurs portables HP RAM 64 bits, avec mémoire 4G
- Quatre (4) disques durs

Lot 2 : Matériel de bureau :

- Un armoire métallique de 2m de longueur 1,90m de largeur et de 50 cm de Hauteur
- 5Flash disque
- 8Cartouche canon2420
- 4Cartouche Canon cadridge 737
- 5 registres grands format
- 15 boites de stylos bleus
- 20 paquets d'enveloppe par avion
- 20 rames de papiers duplicata format A₄
- Un calculatrice de marque kadio

Tout soumissionnaire peut présenter son offre. Ces lots doivent être complets

Le soumissionnaire suivre les spécifications techniques.

Les équipements fournis seront garantis (pièces) durant une année par le soumissionnaire, sauf lorsque la garantie du constructeur sera d'une durée supérieure. La garantie du soumissionnaire sera alors égale à la durée de la garantie du constructeur.

2. Financement du marché

Le financement pour l'équipement des services de la Planification de l'Aménagement du territoire est assuré par le Budget Général de l'Etat, exercice 2022-2023 et le paiement se fera en francs burundais. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce Programme sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché « **Equipement des services de la Planification de l'Aménagement du Territoire** »

3. Spécification du marché

La passation de la relance du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOO N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont :

Lot des Matériels topographiques : (GPS Garmin 64S ou 64S_x), -Trois(3) GPS Gamin 64S_x,
-Trois (3) ordinateurs portables HP RAM 64 bits, avec mémoire 4G,
-Quatre (4) disques durs

Lot du Matériel de bureau :- Un armoire métallique de 2m de longueur 1,90m de largeur et de 50 cm de Hauteur, -5Flash disque, -8Cartouche 2420, -4Cartouche Canon cadridge 737, -5 registres grands format, -15 boites de stylos Bic bleu, -20 paquets d'enveloppe par avion
-20 rames de papiers duplicata format A₄, -Calculatrice de marque kadio

L'ensemble des fournitures (topographiques et autres accessoires) sont à livrer dans un délai maximum de 60 jours à compter de la date de signature, par l'attributaire, de la lettre de marché.

4. Condition de participation

- La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
- Ne peut participer à la relance d'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics au sein du Ministère ayant la planification de l'Aménagement du Territoire dans ses attributions, sise à l'Avenue de la Cathédrale Régina Mundi, B.P. 1860 Bujumbura, Tél. : **22 25 51 99** moyennant le paiement de Cinquante Mille de Francs burundais (**50 000Fbu**) versée au compte n°1101/01.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi. Toute question concernant le présent dossier d'Appel d'Offres peut être adressée à la **Direction de la Planification de l'Aménagement du Territoire (bureau° 15)** précisément à l'OBPE.

6. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de :

- **540.000BIF** pour le lot1 ;
- **200.000BIF** pour le lot2.

Les offres devront être soumises à la Cellule de Gestion des Marchés Publics sise au Cabinet du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le. 22.10.2023 à **10 heures** précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours Calendaires à compter de la date limite de remise des offres

8. Date limite de dépôt des offres

- Toutes les offres doivent être rédigées en langue française et en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre copies marqués comme tels et seront contenues dans une enveloppe sous-pli fermé et déposées, contre reçu à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 22./03./2023 à **10 heures précises. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.** ;
- Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique au bureau du MINEAGRIE précisément au bureau de liaison à 10h30minutes, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants et un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics pour assister à la séance de cette ouverture des offres le 22./03./2023 conformément à l'Article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics dans les enceintes du cabinet du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage précisément au bureau n°15 de la Planification de l'Aménagement du Territoire.

10. Critères de qualification

Les documents exigés en matière de qualification sont :

*Les documents constituant l'Offre Technique

La preuve d'achat du DAO portant son numéro ;

La garantie bancaire de soumission;

La fiche de renseignements du Soumissionnaire remplie et signée (**Annexe 4**) ;

Une attestation de non faillite en cours de validité à la date de dépôt des offres et délivrée par le Tribunal de Commerce;

Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR en cours de validité;

Une attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;

Une attestation de capacité financière émise par une banque commerciale agréée en République du Burundi certifiant que le soumissionnaire peut bénéficier de crédits pour faire face aux charges financières résultant des engagements contenus dans le présent marché ;

Le certificat d'Immatriculation Fiscale(NIF) ;

Pour le lot1 les prospectus et autres données justifiant la conformité de la qualité des fournitures aux documents d'appel d'offres.

Pour ce lot, la garantie et le service après-vente pour l'entretien avec fourniture des pièces de

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours Calendaires à compter de la date limite de remise des offres

8. Date limite de dépôt des offres

- Toutes les offres doivent être rédigées en langue française et en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre copies marqués comme tels et seront contenues dans une enveloppe sous-pli fermé et déposées, contre reçu à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 22/03/2023 à **10 heures précises. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.** ;
- Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique au bureau du MINEAGRIE précisément au bureau de liaison à 10h30minutes, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants et un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics pour assister à la séance de cette ouverture des offres le 22/03/2023 conformément à l'Article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics dans les enceintes du cabinet du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage précisément au bureau n°15 de la Planification de l'Aménagement du Territoire.

10. Critères de qualification

Les documents exigés en matière de qualification sont :

*Les documents constituant l'Offre Technique

La preuve d'achat du DAO portant son numéro ;

La garantie bancaire de soumission;

La fiche de renseignements du Soumissionnaire remplie et signée (**Annexe 4**) ;

Une attestation de non faillite en cours de validité à la date de dépôt des offres et délivrée par le Tribunal de Commerce;

Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR en cours de validité;

Une attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;

Une attestation de capacité financière émise par une banque commerciale agréée en République du Burundi certifiant que le soumissionnaire peut bénéficier de crédits pour faire face aux charges financières résultant des engagements contenus dans le présent marché ;

Le certificat d'Immatriculation Fiscale(NIF) ;

Pour le lot1 les prospectus et autres données justifiant la conformité de la qualité des fournitures aux documents d'appel d'offres.

Pour ce lot, la garantie et le service après-vente pour l'entretien avec fourniture des pièces de

rechange, assurés par le vendeur pour le matériel proposé : durée, contenu de garantie ;

L'adresse fixe connue du soumissionnaire

L'acte d'engagement signé ;

L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire

Le registre de commerce (copie)

Statuts (personne morale)

Les documents constituant l'offre financière :

11. Adresse

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Cellule de Gestion des Marchés Publics

Avenue de la Cathédrale Régina Mundi

B.P. 1860 Bujumbura-Burundi

Tél : 22 25 51 99

12. Délai de livraison

Le délai de livraison est à **soixante (60) jours calendaires** à compter dès la date de la réception de la lettre de marché par l'attributaire.

Fait à BUJUMBURA, le /...../ 2023

**LE DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.**

Ir. BUTOYI Nobus-Thérèse



**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE, DE L'IRRIGATION ET DE LA
PROTECTION DU PATRIMOINE FONCIER**

Ir. NDAYIRUKIYE Diomède

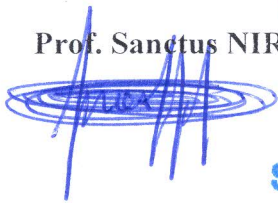


Pour l'approbation :

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Prof. Sanctus NIRAGIRA

P.O



**Ir. Prosper DOBIXO
Secrétaire Permanent**